

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 2023-09-076

Attribution de cinq aides financières pour l'acquisition de vélos à assistance électrique neufs

Rapporteur : Jeanine FAVRE SECOND

| | |
|---|---|
| <u>Date de Convocation</u> : 19 septembre 2023 | <u>Séance du 26 septembre 2023</u> A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les- Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire. |
| <u>Date d'affichage</u> : 29 septembre 2023 | |
| ▪ Nombre de conseillers en exercice : 29 | |
| ▪ Nombre de présents : 24 | |
| ▪ Nombre de votants : 28 | |

Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Éric DEVALQUENAIRE, Sandrine IGNERSKI, Patrick DUVAL, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Estelle ROLLE, Huguette SAINT JEAN, Michel CAMPERGUE, Renée THOMAS, Claudine BOISSEAU, Alain FIRMIN, Jade MORENAS, Philippe REYNERO, Marie GAGET-MARTIN, Annick DUBOIS, Martine THEVENIN, Jean-Marc FOUIN, Raphaël GOTTSCHALK, Emmanuelle BLANC

Étaient absents excusés et représentés :

Jennifer HAMAIDE À Huguette SAINT JEAN, Fabrice BAUDOIN À Sandrine IGNERSKI, Marie-Laure PERDIGUIER À Éric DEVALQUENAIRE, Christèle PELISSIER À Annick DUBOIS,

Étaient absents excusés :

Catherine PRAT

Secrétaire de séance : Jade MORENAS

La ville de Morières-lès-Avignon s'inscrit depuis plusieurs années dans une dynamique de préservation de l'environnement et de maîtrise de l'énergie.

À ce titre, le Conseil Municipal par délibération n°2023-03-011 du 14 mars 2023 s'est prononcé en faveur de la mise en place d'une aide financière pour l'acquisition de vélos à assistance électrique.

Les modalités sont les suivantes :

- 100 euros pour un vélo à assistance électrique neuf et conforme aux normes en vigueur
- Maximum 2 véhicules par foyer
- Aide réservée aux résidents majeurs de la commune

- Engagement du bénéficiaire de la subvention à ne pas revendre le vélo avant une période de 1 année à compter de la date d'achat

Le nombre de subventions attribuées étant limité pour l'exercice budgétaire 2023 à une enveloppe de 3000 euros.

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Un justificatif de domicile récent
- La photocopie d'une pièce d'identité justifiant l'âge du demandeur
- Le certificat d'homologation ou de conformité aux normes en vigueur du vélo à assistance électrique
- La facture acquittée de moins de 6 mois au moment du dépôt de la demande en mairie
- Une attestation sur l'honneur à la non-revente du véhicule pendant une durée de 1 année
- Un relevé d'identité bancaire au nom du demandeur

Cinq dossiers de demande de subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ont été déposés en mairie par :

- Madame ALLEMAND Nadine
- Madame TEDESCO Véronique
- Monsieur DHILLY Alain
- Monsieur ARCADE Christian
- Monsieur BOUKHRISSI Abdelmoughith

Ces dossiers ont été instruits par les services municipaux et jugés complets.

Il est ainsi proposé à l'assemblée d'attribuer une subvention d'un montant de 100 euros aux personnes listées ci-dessus.

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal délibère, et

- **ATTRIBUE** une subvention de 100 euros pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique à :
 - Madame ALLEMAND Nadine
 - Madame TEDESCO Véronique
 - Monsieur DHILLY Alain
 - Monsieur ARCADE Christian
 - Monsieur BOUKHRISSI Abdelmoughith
- **PRÉCISE** que la dépense sera imputée au budget à la nature 20421
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

à l'unanimité des membres présents,

Envoyé en préfecture le 29/09/2023
Reçu en préfecture le 29/09/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230926-2023_09_076-DE

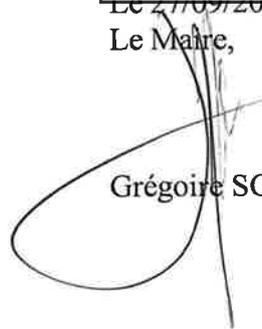
Berger
Levrault

Le 27/09/2023
La secrétaire de séance,



Jade MORENAS

Le Maire,



Grégoire SOUQUE



Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le



ID : 084-218400810-20230926-2023_09_076-DE